

# **RÉUNION DU CONSEIL D'ÉCOLE**

## **SÉANCE DU MARDI 5 novembre 2019**

Le Conseil d'École de Québriac s'est réuni le mardi 5 novembre 2019 à 18h00, sous la présidence de Mme Lesueur, directrice de l'école.

Étaient invités:

- **Le représentant de la commune et deux conseillères municipales :**

❖ Mr Chateaugiron, Maire et Mmes Bauguil et Lebreton : conseillères municipales

- **L'IEN :**

❖ Mr Vinçot

- **Le DDEN :**

❖ Mme Duc-Maugé

- **Les représentants élus des parents d'élèves :**

❖ Mmes Huet, Eloy-Guittot, Vrot, Cordier, Lucas, Yvon

- **Les enseignants :**

❖ Mmes Hervault, Allain, L'Hostis, Hemme, Latrouite, Lesueur (directrice); Mrs Smith, Pelé.

**Excusés** : Mmes Lebreton, Eloy-Guittot, Vrot, Duc- Maugé, Mr Vinçot, Pelé.

**Secrétaires de séance** :

L'ordre du jour est abordé comme il suit :

1. **Règlement du conseil d'école et élections des parents d'élèves : bilan et présentation des parents élus**
2. **Année scolaire 2019/2020 : équipe enseignante, effectifs et répartitions, organisation au sein de l'école**
3. **Vote du règlement intérieur**
4. **Règles de sécurité : Exercices incendie- intrusion/attentat**
5. **Présentation des projets pédagogiques et sorties prévues**
6. **Informations diverses et nouveautés de cette année scolaire**

**Point n° 1 :**

**Rappel : Quelques points de règlement sur l'organisation du conseil d'école**

Le conseil d'école est une instance de dialogue au sein de la communauté éducative.

- Il vote et établit le règlement intérieur de l'école.
- Il établit le projet d'organisation de la semaine scolaire, en particulier les heures d'entrée et de sortie des classes.
- Il donne son avis sur les questions intéressant la vie de l'école. Il s'occupe des actions pédagogiques entreprises pour atteindre les objectifs nationaux (mais ne donne pas son avis sur les choix pédagogiques de chaque enseignant),

- Sur l'utilisation des moyens alloués à l'école, des conditions d'intégration des élèves handicapés,
- Sur les activités périscolaires qui ont un impact sur le domaine scolaire (étude...). La commission périscolaire peut répondre aux demandes qui ne concernent que le périscolaire.

Les parents élus sont les représentants de parents : ils devront recevoir les questions portant sur ces sujets et me les communiquer au plus tard 10 jours avant chaque conseil d'école. Je transmets aussitôt les questions destinées à la mairie. J'invite tous les parents à lire les comptes rendus du conseil d'école sur le panneau d'affichage ainsi que sur le site de la mairie et à adresser leurs questions tout au long de l'année à leurs représentants. Mme Cordier souligne le fait que les comptes rendus ne sont pas accessibles actuellement.

Les questions portant sur les choix pédagogiques des enseignants ne seront pas traitées. Les questions peuvent être remontées tout au long de l'année. Elles permettent d'affiner l'ordre du jour des prochains conseils.

### **Compte rendu des élections des parents d'élèves**

Cette année, 6 parents se sont présentés et ont été élus comme il suit :

Electeurs inscrits	Nombre de votants	Bulletins nuls ou blancs	Suffrages exprimés
204	84	4	80

Soit un taux de participation de 41,18% contre 33,91% l'année dernière et 25,8 % l'année d'avant. Nous constatons que la mobilisation est relativement faible. L'année prochaine, je pré-remplirai les enveloppes avec les adresses des parents. Les parents délégués proposent de distribuer un texte avec la présentation de leur rôle et l'intérêt de voter. Il faudrait en reparler lors du dernier conseil d'école.

La liste élue est composée de 6 parents titulaires. Il n'y a pas de suppléant.

❖ Titulaires : Mmes Huet, Eloy-Guittot, Vrot, Cordier, Lucas, Yvon

Vote par correspondance : 2 personnes se sont déplacées le jour des élections. Nous avons la possibilité de voter uniquement par correspondance si le conseil d'école donne son accord.

(Les membres du conseil d'école appelés à voter sont les parents élus titulaires, soit 6 votants, correspondant au nombre de classes. Le DDEN, les représentants de la mairie ainsi que les parents suppléants ne peuvent pas participer au vote.)

Nombres de votants :      Vote pour : 11      Vote contre : 0      Abstentions : 0

Le vote se fera uniquement par correspondance à partir de l'année prochaine.

### **Point n°2 : Année scolaire 2019- 2020: Equipe enseignante, effectifs et répartitions, organisation**

**Rappel : La directrice est responsable de ce qui se passe sur le temps scolaire (de 8h35 à 12h15 et de 13h50 à 16h30). En dehors de ces heures, c'est Christelle Rouault qui est l'interlocutrice des familles (notamment sur toutes les questions relatives au temps périscolaire : étude, garderie, cantine). Mr Chateaugiron précise que Daniel Gendrot est responsable des agents et qu'Angélique Lebreton peut être également contactée car elle est responsable chargée aux affaires scolaires.**

**Les parents désirant annuler la cantine doivent appeler la mairie et non l'école.**

Nous avons accueilli Mme Latrouite qui assure ma décharge le jeudi. Elle remplace également Mme L'Hostis le vendredi (jour de son temps partiel). Mr Pelé, remplace Mr Cressard. Il est brigade (remplaçant) rattaché à l'école. Il n'a pas encore assuré de remplacements au sein de l'école.

En janvier, les effectifs seront les suivants :

classes	enseignants	effectifs	répartitions
TPS/PS	Mme Hervault C.	22	6 TPS/ 16 PS
MS/GS	Mme Lesueur P.	24	18 MS/ 6 GS
GS/CP	Mme Allain G.	20	7 GS/ 13 CP
CE1	Mme L'Hostis	25	25 CE1
CE2/ CM1	Mr Smith	23	14 CE2/ 9 CM1
CM1/CM2	Mme Hemme	24	6 CM1/ 18 CM2

Total des élèves par niveau :

TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
6	16	18	13	13	25	14	15	18

**Maternelle : 53 élèves (idem à l'année dernière)**

**Elémentaire : 85 élèves (18 de moins que l'année dernière)**

**Soit un total de 138 élèves (18 de moins que l'année dernière) et 101 familles**

### Organisation de l'école

#### ❖ ENSEIGNEMENT DE L'ANGLAIS

Les CP: avec le mardi et vendredi (11h30-12h15) avec Mme Hemme. Pendant que Mme Hemme prend en charge les élèves en anglais 2 fois  $\frac{3}{4}$  d'heures, Mme Allain s'occupe des cm2 en géométrie.

Les CE1: avec Mme Latrouite

Les CE2/ CM1 : avec Mr Smith

Les CM1/ CM2 avec Mme Hemme

#### ❖ AUTRES DÉCLOISONNEMENTS

Mme Hervault récupère mes 18 MS de 13h50 à 15h10. Je garde mes 6 GS et accueille les 7 GS de la classe de Mme Allain. Mme Allain travaille avec ses 13 CP pendant ce temps. En maternelle, les décroisonnements permettent d'organiser au quotidien des ateliers autour de 2 domaines : mobiliser le langage dans toutes ses dimensions (phonologie) et construire les premiers outils pour structurer sa pensée (numération et formes et grandeur).

#### ❖ APC (Activités pédagogiques complémentaires)

Elle concerne tous les élèves et sont principalement axés sur la lecture. Une demande d'autorisation a été transmise en début d'année. Un mot est communiqué aux parents des élèves concernés et des explications sont données de vive voix pour permettre de clarifier le travail engagé.

Les MS/GS de ma classe sont pris en charge par Mme Hervault le lundi et jeudi de 16h40 à

17h20. Les MS pris en charge travaillent sur le lexique des animaux, des objets de la maison (coin cuisine). Les élèves racontent une histoire lue en classe à l'aide des décors et des marottes. L'atelier du jeudi porte sur le fait de réciter une comptine en petit groupe avant d'oser réciter devant un grand groupe. Lors de la prochaine période le travail sera plus axé autour de la compréhension des histoires.

Les CP : Le lundi et le mardi. Apprendre à écrire et à copier. Identifier des phonèmes (travail autour des alphas : combiner des syllabes).

Les CE1: Le lundi et le mardi. Activités de motricité fine, graphisme. Copier des lettres, syllabes, mots.

Les CE2-CM1 : Le lundi et mardi après la classe. Aide personnalisée en fonction des besoins en cours. Améliorer la fluidité de la lecture.

Les CM1-CM2 : Le lundi et le mardi. S'entraîner à la lecture à voix haute et repérer ses progrès après entraînement. Consolider les apprentissages en cours et entretenir les acquis antérieurs

❖ Temps périscolaire : sieste, étude, goûter, cantine

- Sieste des MS avec Sylvie Merleau pendant une demi-heure (3/4h avec le temps d'installation) avant le retour en classe dans la salle de motricité.
- Goûter avec Sylvie Merleau et Sylvie Reihem pour les élèves de maternelle qui vont à la garderie de 16h30 à 17h00.

L'étude est proposée aux CP, CE1, CE2 des classes de Mmes Allain et L'Hostis, les lundis et jeudis de 17h00 à 17h30. Elle est encadrée par Laëtitia Adler. L'étude est proposée également aux CM1 et CM2 des classes de Mme Hemme et de Mr Smith. Elle est encadrée par Christelle Rouault (jours et horaires identiques).

- Cantine :

Répartition des 2 services de cantine proposée par la mairie :

- 1er service : PS - MS - GS (12h15/13h)
- 2ème service : CP- CE1- CE2 et CM1-CM2 (13h/13h45)

❖ MÉDECIN SCOLAIRE

Les enfants nés entre le 1<sup>er</sup> juillet 2015 et le 30 juin 2016 vont avoir droit à un bilan de santé en janvier. Les familles concernées vont recevoir un mot dans le cahier de liaison de la part du médecin PMI. Cela concerne les élèves de PS de début d'année de la classe de Mme Hervault et les MS de fin d'année de ma classe.

Mme Raffray, remplaçante de Mme Duchemin, infirmière scolaire, prendra en charge les élèves du CP au CM2 pour lesquels l'équipe enseignante s'interroge. Elle verra également dans l'année tous les GS pour effectuer un bilan biométrique (vue-audition-hygiène). Mme Wagneur, psychologue scolaire, pourra en outre, éventuellement venir observer en classe et est amenée, avec accord parentale à passer un bilan avant une orientation vers des classes spécialisées (type ULIS, EGPA).

**Point n° 3 : Vote du règlement intérieur (voir texte)**

Points modifiés : 2.4/ 1.2/ 2.1/ 2.3

Un mot sera distribué prochainement avec ces modifications.

Vote du règlement modifié:

Nombres de votants :      Vote pour : 11                      Vote contre : 0              Abstentions : 0

#### **Point n°4 : Règles de sécurité :**

- L'école se doit d'être fermée en permanence sur le temps scolaire. L'entrée s'effectue ainsi au 28 rue de la liberté. Si votre enfant doit s'absenter sur des temps scolaires (pour des rendez-vous médicaux ou autres), il faut sonner au petit portail pour que l'on vous ouvre à distance. De même, les élèves doivent tous être en classe à 8h45, heure du début des cours. Le grand portail est donc fermé à cette heure. En cas d'arrivée tardive, vous devez sonner au petit portail ou ressortir par cette même issue (au cas où vous seriez toujours à l'école).
- Un premier exercice incendie a été effectué dans l'école le lundi 4 novembre à 15h50. Les enseignants n'ont pas été prévenus (sauf la classe de TPS-PS) et il n'y avait pas d'obstacles. Tout le monde est sorti dans les temps. (29 sec pour les CP qui étaient dans la salle de motricité à 1min 20 pour les CE1).
- Un exercice « intrusion » a été réalisé le vendredi 4 octobre de 10h25 à 10h40.

4 classes sur 6 étaient correctement fermées. La classe des CE2/ CM1 était fermée des 2 côtés cette fois-ci. Mme Latrouite a signalé la difficulté à fermer la porte de la classe des CE1. Les MS-GS ont changé de lieu de confinement lors de cet exercice car le précédent n'était pas concluant. Les clés des 3 portes du lieu de confinement ont été retrouvées et seront placées en hauteur à proximité.

Le but de cet exercice est d'améliorer l'organisation en s'entraînant aux conduites adaptées. L'objectif du prochain exercice étant que les 6 classes soient enfermées à clé. Mme Cordier demande si le mégaphone est encore utilisé. La réponse est négative car les piles s'usent rapidement. Il y en a 6 grosses à renouveler régulièrement... Mme Yvon s'interroge sur le fait qu'il existe des mégaphones se rechargeant avec des batteries électriques.

Par ailleurs, au niveau sécurité, des plots ont été installés devant l'école par la mairie pour éviter des voitures-béliers. Mr Chateaugiron précise que 6 détecteurs de fumée ont été installés dans l'école (grenier, garderie...). Le positionnement précis de ces boîtiers sera communiqué aux enseignants. Notons que l'école a été cambriolée fin septembre. Les voleurs ont emportés 5 ordinateurs portables. 4 nous ont été restitués.

#### **Point n°5 : Projets pédagogiques et sorties**

Les classes élémentaires participent à « cinécole » au cinéma de Combourg.  
Les GS/ CP et CE1 ont vu « Cro man » le lundi 14 octobre. Une histoire sur fond de Préhistoire (avec mammoths et dinosaures).  
Les CE2/CM1 et CM1/ CM2 iront le 16 décembre. Ils « Monsieur Link».

Ils se rendront deux autres fois au cinéma durant l'année.

Les élèves de TPS-PS et MS-GS iront voir le film de Mario Ramos : Loups tendres et loufoques en période 3 car nous travaillerons sur le thème des loups.

Thème commun entre les classes : celui de la nature

Spectacle à l'école :

Pour les maternelles : Le spectacle « Papier » d' Anne Pia (date à définir)

Les élèves de CM2 et certains élèves de CE2-CM1 participeront à la cérémonie du 11 novembre.

Les classes de CE2/CM1 et CM2 6ème participent au Prix des Incorruptibles. Les enfants reçoivent des livres dans la classe et votent pour leur livre préféré. C'est un prix national.

Nous ferons à nouveau le journal d'école qui paraîtra trois fois dans l'année.

Projets avec le SMICTOM entamé l'année dernière est poursuivi: la colonne de papiers, le zéro % gaspillage avec la cantine.

D'autres projets et sorties sont en cours. Nous vous en parlerons lors du prochain conseil d'école lorsqu'ils seront confirmés.

Financement des projets : APE sorties / mairie (transports). Nous disposons d'une enveloppe de 7000 euros de la part de l'APE (par année scolaire) et de 4000 euros par la mairie pour les transports (par année civile).

### **Point n°6 : Informations diverses et nouveautés de cette année scolaire**

- Vente de sapins de Noël (APE)/ Vente des chocolats (USEP)  
Adresser des règlements séparés. Le but est de récolter des fonds pour financer les projets et sorties des élèves (APE)/ du matériel scolaire supplémentaire en fonction de nos projets de classe (USEP).
- Evolution des travaux de la halte garderie et conséquences sur l'école

Les travaux devraient commencer en janvier 2020 et devraient durer 8-9 mois. Il n'y aura plus d'espace pour les vélos. L'accès pour les vélos est à déterminer sera vraisemblablement sous l'auvent au niveau du « petit plus ». Pendant la durée des travaux, la porte de la salle de motricité va être fermée. Or cette salle est occupée par toutes les classes et le problème de l'accueil des TPS-PS se pose. Pour éviter que tout le monde ne passe par la classe des MS-GS, il faudrait passer par la rue de la Landelle (mise en place de barrières). L'accueil des TPS-PS se ferait par la classe des MS-GS durant les travaux. **Les parents de TPS-PS devront respecter les horaires d'accueil afin d'éviter au maximum les dérangements dans la classe de MS-GS sur le temps scolaire.**

- Absentéisme des élèves (cf « règlement intérieur »)
- Nouveauté : Site « la malette des parents »

Pour accompagner les familles et les équipes éducatives, le ministère met à disposition un site internet dédié : [lamalettedesparents.education.gouv.fr](http://lamalettedesparents.education.gouv.fr). Le site offre 2 espaces :

- Un espace d'information dédié aux familles qui fournit les repères essentiels pour bien suivre la scolarité des élèves et mieux appréhender leur rôle dans la réussite de leur enfant ;
  - Un espace « professionnels de l'éducation » dans lequel les équipes éducatives peuvent également trouver des ressources.
- Le quart d'heure de lecture

Dans le cadre de la mobilisation en faveur du lire, le « quart d'heure de lecture » a été créé.

Le principe :

Qui ? Tout le monde au sein de l'école est concerné : élèves et adultes qui travaillent dans

l'établissement.

Quand ? Toute l'école lit au même moment pour fédérer les élèves et les adultes autour du livre, pour obtenir un silence favorable à un climat scolaire apaisé. Cela pendant 15 minutes.

Où ? En classe et/ou dans d'autres lieux (type bibliothèque, hall, couloirs, extérieur...)

Quoi ? Chacun lit ce qu'il veut : livres issus de la bibliothèque de l'école, de la bibliothèque, de la maison...

Pourquoi ? Pour devenir un lecteur autonome, pour développer le plaisir de lire, pour rompre avec les habitudes de lecture scolaire, pour créer un temps calme au sein de la journée, pour rassembler et améliorer le climat scolaire, pour alimenter le sentiment d'appartenance à une communauté éducative. Les effets sur l'ambiance et les relations enfants/ adultes sont notables.

Questions diverses :

« *Que faites-vous concernant les élèves agités ayant des difficultés à rester concentrés ? Avez-vous testé du mobilier (chambre à air, vélo pupitre)?* »

L'achat de mobilier spécifique représente un coût conséquent. Cela nécessite de faire une demande d'investissement au près de la mairie. La somme a été utilisée autrement cette année. Un tableau numérique interactif a été installé dans la classe des CE2-CM1. Par ailleurs cela pose problème en termes d'espace (certaines classes étant trop petites).

« *Il y a obligation d'un repas sans viande. Cela sera-t-il fait à Québriac ?* »

Cette question étant arrivée tardivement, elle sera traitée lors du prochain conseil.

« *Quelles sont les dates des prochains conseils d'école ?* »

Le mardi 10 mars et le vendredi 19 juin.

*Le conseil d'école s'est achevé à 19h50:*

*La directrice, Mme Lesueur*

Copie transmise à :

- Monsieur l'Inspecteur de l'Éducation nationale
- Monsieur le Maire de Québriac et les adjoints aux affaires scolaires
- Mesdames et Messieurs les représentants élus des parents d'élèves
- Monsieur le Délégué départemental de l'Éducation nationale
- Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs les membres de l'équipe enseignante